



PROJET D'ETABLISSEMENT

2014 - 2018



LYCÉE HÔTELIER DE TAHITI
Métiers de l'alimentation, de l'hôtellerie et
du tourisme



Le projet d'établissement 2014 - 2018 s'inscrit dans la volonté de faire du lycée hôtelier de Tahiti une plateforme d'avenir dans la diversité des formations qu'il offre à ses élèves. De nombreux défis sont à relever pour la Polynésie française et les générations à venir, ce projet fédérateur permettra de les relever au mieux.

Notre préoccupation majeure est le parcours de l'élève. La diversité de l'offre de formation en fait un point fort dans les domaines de l'alimentation, l'hôtellerie et du tourisme. **I**ndividualiser, **R**esponsabiliser, **O**uvrir, telles seront aussi les voies de ce projet tourné vers la réussite de nos élèves.

Le lycée n'est pas seulement un lieu de formation, c'est aussi un lieu de vie, et pas seulement pour les internes. Le projet d'établissement prend nécessairement en compte cette dimension de la vie de l'élève. Tout ce qui suit va de soi, c'est mieux en le disant... et en le faisant.

Le projet d'établissement du lycée Hôtelier de Tahiti se décline en quatre axes qui privilégieront l'accès aux savoirs, la construction du parcours de l'élève, l'autonomie, l'ouverture et l'épanouissement de l'élève, la création de liens à l'intérieur de l'établissement et en direction du territoire.

Favoriser l'accès aux savoirs disciplinaires et développer les savoir-faire

Adapter les pratiques pédagogiques, développer le travail transdisciplinaire, améliorer l'investissement des élèves. La maîtrise des langues à l'oral et à l'écrit sera une priorité.

- Adapter les pratiques pédagogiques : dans le but d'un meilleur apprentissage de l'autonomie, des méthodologies de travail et d'une plus grande motivation des élèves.
- Développer le travail transdisciplinaire : actions communes (accompagnement personnalisé, projets pluridisciplinaires...).
- Améliorer l'investissement des élèves : valorisation de la notion de travail personnel, mise en valeur de l'effort, participation à des concours (concours professionnels, concours général...), des échanges et voyages.

L'accompagnement personnalisé que l'on souhaite généraliser doit contribuer à ce meilleur investissement.

- Favoriser la maîtrise des technologies de l'information et de la communication comme accès à la connaissance et à une meilleure maîtrise de l'information.

Aider l'élève à construire son parcours de formation

Valoriser les filières de formation, assurer un suivi de l'élève pour permettre une meilleure réussite scolaire, mettre en place une démarche d'évaluation pour individualiser le projet de l'élève. La diversité des formations proposées par le lycée le Lycée Hôtelier de Tahiti doit permettre à chacun de nos élèves de trouver la voie la mieux appropriée. Par ailleurs, plus de 81% des élèves obtiennent leur diplôme (toutes formations confondues). Continuer sur cette voie et permettre aux élèves de poursuivre les études qui correspondront le mieux à leur projet professionnel, reste une priorité.

- Chaque élève doit pouvoir modifier ou adapter son parcours à tout moment de sa scolarité. La souplesse de la structure sera à développer pour individualiser le parcours de formation. Nous nous appuierons pour cela sur l'accompagnement personnalisé, le tutorat, le travail en collaboration avec le CIO (Centre d'Information et d'Orientation), les stages passerelles, les échanges avec les anciens élèves.

- La prise en charge de l'élève sera privilégiée : Accueillir les élèves, permettre une bonne intégration en donnant des repères indispensables, avec l'aide des services de vie scolaire, qui s'appuieront notamment sur un projet d'internat veillant à accompagner au mieux les élèves internes. Les liaisons collège-lycée et lycée- enseignement supérieur seront développées, avec pour objectifs d'atténuer les ruptures et de favoriser l'intégration et les réussites futures de nos élèves.

Accompagner :

- Aider l'élève à bâtir son projet professionnel.
- Favoriser les passerelles (*Il s'agit ici de permettre à un élève de modifier son parcours en cours de route sans « repartir à zéro »*).
- Permettre les parcours dérogatoires (*Cela consiste à individualiser les parcours en permettant, avec l'accord des corps d'inspection de tenir compte des acquis antérieurs de l'élève, ou de faire appel à des partenariats en terme de stages ou de prises en charge...*).
- Favoriser l'individualisation des parcours.
- Lutter contre le décrochage.
- Encourager les poursuites d'études ambitieuses.
- Préparer les élèves au passage à l'enseignement supérieur.

Suivi du projet

Chaque action mise en place au lycée devra répondre à l'un des objectifs du projet. Un point d'étape relatif au projet d'établissement sera fait chaque année dans le cadre des travaux du conseil pédagogique, qui pourra proposer des ajustements.

Les actions concrètes proposées ou reconduites porteront entre autres sur :

- les addictions
- la relation filles/garçons
- la communication verbale et le respect d'autrui
- les actions de solidarité (don de sang, collectes...)
- mieux faire respecter le règlement intérieur, (veiller à la communication entre équipes pédagogiques et service de la vie scolaire)
- maintenir et développer les pratiques culturelles en partenariat avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, ainsi que les pratiques sportives, en optimisant le fonctionnement de l'association sportive.

Former :

- Encourager l'innovation pédagogique.
- Accueillir sans exclusive les élèves en difficulté.
- Développer les dispositifs d'aide et de remédiation.
- Favoriser la concertation au sein des équipes (*La part de plus en plus grande prise par l'évaluation des compétences et par les enseignements transversaux implique une collaboration entre les disciplines*).

Développer l'offre de formation :

- Anticiper sur la future réforme du bac technologique et du BTS hôtellerie.
- Développer la structure en cohérence avec la structure actuelle.
- Créer une cellule de veille technologique : identifier les futurs besoins en formation.

Anticiper les évolutions à venir est un impératif pour un lycée comme le nôtre. Il faut être conscient que la génération qui entre actuellement dans le lycée, détiendra les leviers des années 2030/2040. Il faut être en mesure de leur donner les outils qui leur permettront de remplir leur rôle. Il faut les préparer aux métiers de l'avenir. Le lycée ne peut donc pas être une structure figée, il doit être évolutif et réactif.

Créer les conditions matérielles de la réussite :

Les ateliers et infrastructures de l'établissement sont très spécifiques, hôtel, restaurants, bar, cuisines, pâtisseries, boulangerie. Ces ateliers demandent beaucoup de rigueur dans leur utilisation et leur entretien. Les bénéfices générés par ces points de vente nous permettent un maintien de ces outils mais le gros matériel de cuisson et autres qui a maintenant dix ans donne des signes inquiétants de faiblesse, seules des subventions nous permettront de conserver l'outil pédagogique en bon état.

Garantir :

- Garantir la sécurité des personnes et des biens.
- Garantir le respect des personnes et des biens.
- Garantir la libre expression de chacun dans le respect des règles et des personnes.
- Informer et débattre dans la transparence.

Prévenir :

- Prévenir les conduites à risques.
- Prévenir le décrochage.
- Animer la cellule de veille.
- Animer la CHS (*Commission d'Hygiène et de Sécurité*).
- Créer des partenariats avec les instances locales en charge de ces problèmes.

Accueillir :

- Continuer la politique d'animation de la vie scolaire.
- Aider les élèves à prendre en charge les animations
- Améliorer les lieux de vie des élèves.

- Inclure les élèves dans la démarche qualité.
- Créer les conditions matérielles de la concertation.
- Favoriser la vie associative des lycéens.
- Continuer à développer l'animation de l'Internat.
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Accompagner les personnels :

- Favoriser les activités de l'amicale.
- Inclure les personnels dans la démarche qualité.
- Aider les personnels en difficulté.

Le rapport d'activité de nos conseillers principaux d'éducation pour l'année 2013-2014 est un formidable outil de travail, nous y trouvons les tableaux de bord ainsi que les projets vie scolaire et internat. (Annexe 1)

Axes prioritaires	Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de performance retenus
<p><u>AXE1</u></p> <p><i>La validation des compétences du socle commun de l'école primaire au lycée</i></p>	<p>1 - Maîtrise de la langue orale et écrite</p> <p>2- TICE</p> <p>3- Réaliser la continuité inter-cycles</p>	<p>Mise en place d'un livret d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tests oraux et écrits pré repérage des élèves en difficultés (ex : QCM, jeux de rôles...) - Réalisation par les professeurs de lettres - Communication du bilan des compétences par le PP - Remédiation (ex: acquisition du vocabulaire....) <p>Impliquer davantage les enseignants dans la mise en place du B2I. Dispenser une formation interne à destination des enseignants.</p> <p>(description des items / comment valider les items ..)</p> <p>Poursuite des actions favorisant l'accès aux formations supérieures</p> <p>Motiver les élèves, les inciter à continuer en Bac Techno, Bac Professionnel et BTS. Mise en place à titre expérimental de l'accès à la classe de MAN pour les élèves de Bac Professionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi individuel de l'élève en difficulté / mesure de l'évolution sur l'année - Soutien scolaire <p>Mesurer la validation des items du B2I à la fin de chaque cycle.</p> <p>Evaluation de réussite des élèves promus</p>

<p><u>AXE 2</u></p> <p>La poursuite de la mise en place de la réforme du lycée</p>	<p>1-Stages passerelles voies technologique et professionnelle</p> <p>2-En généralisant les entretiens individuels de préparation à l'orientation</p>	<p>Accueillir les élèves de 2nde en réorientation</p> <p>Favoriser l'immersion dans l'établissement pour permettre à l'élève de faire un choix pertinent.</p> <p>Conseiller l'élève et sa famille</p> <p>Donner les éléments d'information utiles : plaquette des formations, emploi du temps, dispositif des PFMP</p> <p>Accompagner l'élève dans la construction de son projet d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec la COP - Visites d'établissements - Forum à l'UPF <p>Repérer l'élève en voie de décrochage et de démotivation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec la COP - Redéfinition du projet personnel - Propositions adéquates : niveau plus adapté, autre formation dans l'établissement ou éventuellement à l'extérieur. 	<p>Nombre d'élèves accueillis en stage passerelle</p> <p>Nombre de dossiers constitués</p> <p>Nombre d'élèves effectivement inscrits à N+1</p> <p>N+1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves en décrochage - Nombre d'élèves en réorientation
--	---	---	---

<p><u>AXE 3</u></p> <p>Le volet numérique du projet d'établissement</p>	<p>1-En développant l'usage des outils de communication pour les élèves, les familles et les personnels</p>	<p>Développer l'utilisation du logiciel Pronote</p> <p>Permettre l'accès aux élèves (consultation des notes, cahier de texte, emplois du temps)</p> <p>Favoriser l'accès Pronote aux parents (consultation des absences, sanctions, notes, cahiers de texte)</p> <p>Donner l'accès Pronote aux surveillants d'internat (suivi du travail scolaire et des résultats)</p> <p>Installer un ordinateur avec une connexion internet dans chaque salle de cours (saisie en direct des retards, absences des élèves par les enseignants en lien avec la vie scolaire)</p> <p>Saisie en continue des notes, devoirs, et progressions pédagogiques par les professeurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves connectés - Nombre de familles possédant internet dans leur foyer - Nombre de connexion des familles - Progression du travail personnel de l'élève
---	---	--	---

<p><u>AXE 3 (suite)</u></p>	<p>2- Développer les performances de communication, de documentation et d'information du lycée</p> <p>3- Favoriser l'accès aux outils multimédias pour les élèves handicapés</p>	<p>Elargir les connexions WIFI à l'internat, aux ateliers et à l'hôtel d'application.</p> <p>Mettre en place un CDI numérique avec une banque de données consultable à distance.</p> <p>Informatiser les prises de commandes au restaurant pour développer l'adaptation des élèves aux méthodes utilisées dans le métier.</p> <p>Augmenter le débit internet</p> <p>Mise à disposition de tablettes pour la section UPI</p>	<p>Mesurer l'utilisation de la WIFI par les élèves et les enseignants sur les différents points de connexion.</p> <p>Analyser les indicateurs de consultation des ouvrages en ligne</p> <p>Evaluer l'adaptabilité des élèves sur un outil de communication professionnel</p> <p>Mesurer l'évolution des élèves handicapés par l'utilisation d'un matériel ludique à s'approprier.</p>
------------------------------------	--	---	---

--	--	--	--

<p><u>AXE 4</u></p> <p><i>Axe spécifique de l'Etablissement</i></p> <p><i>Ouverture à l'international</i></p>	<p>1-Elargir l'offre de LV en cohérence avec les attentes des professionnels du Tourisme</p> <p>2- Développer et encourager la pratique des LV et l'ouverture au marché international</p>	<p><u>Mise en place LV2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chinois (mandarin) - Assistants de LV (anglais + espagnol à prévoir) <p><u>Mandarin :</u></p> <p>2 créneaux horaires de Mandarin sont proposés aux élèves /étudiants du LHT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semaine linguistique - Partenariats /échanges - zone Europe - zone Pacifique <ul style="list-style-type: none"> • - Concours <u>2014-2015</u> : participants d'équipes élèves du lycée à des concours internationaux (médaille d'or) • <u>2015-2016</u> : Organisation du concours international du pacifique à Tahiti . • <u>2015-2016</u> : échanges scolaires avec la Chine, Nouvelle Zélande et Etats Unis. 	<p>Mesurer l'évolution des élèves dans leur motivation à la performance des relations touristiques</p> <p>Nombre d'élèves volontaires pour les concours et les échanges avec des pays étrangers</p>
--	---	--	---

<p><u>AXE 4 (suite)</u></p>	<p>3- Section TOURISME</p>	<p><u>Actions professionnelles liées au projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation du partenariat entre le GIE TAHITI TOURISME et la section Tourisme : 200 000 xpf/an • Projets de participation à des soirées du LHT <p><u>LES ACTIONS EFFECTUEES</u></p> <p><u>Partenariats /Echanges :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte ERASMUS (août 2014) - Convention avec CHENGDU Chine avec échange prévu Mars-Avril 2015 	<p>Evaluation de l'apport professionnel et culturel des étudiants</p>
------------------------------------	----------------------------	---	---

Rapport d'activité service VIE SCOLAIRE – CPE

L'équipe du Service Vie Scolaire se compose de 2 CPE, de 3 surveillants d'externats et de 7 maîtres d'internat.

2 Agents de Prévention, l'un à 15h par semaine chargé de filtrer l'entrée du lycée de 6h30 à 9h30 tous les jours, l'autre à 6h par semaine pour accueillir et surveiller les internes du dimanche soir.

L'effectif en début d'année, 547 élèves dont 258 internes.

Le service Vie scolaire est ouvert tous les jours de la semaine de 6h30 à 21h00. L'accueil des internes a été assuré quelques vendredi soir et tous les dimanches soir sauf les veilles et retour de congés.

Les CPE gèrent avec l'aide de 2 professeurs et d'un groupe d'une dizaine d'élèves, le Foyer Socio Educatif. Une secrétaire à mi-temps employée par le FSE assure la vente à la cafétéria de 6h30 à 9h30 et s'occupe également de la gestion des manuels scolaires.

Nos axes d'actions qui impliquent l'ensemble de la communauté scolaire ont été encore, pour cette année :

- Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire (appel familles),
- Gestion du quotidien hors la classe, circulation, tenue journalière,
- Formation des délégués élèves,
- Amélioration et facilitation du travail personnel des élèves à l'internat (horaire internat de 16h à 7h le matin, études du soir de 18h45 à 20h30),
- Cellule de veille avec PADJ, CPE, AS, INF.
- Collaboration avec Copsy (permanence le jeudi matin),
- Collaboration avec AS (permanence lundi, mardi et jeudi en demi-journées),
- Collaboration avec l'infirmière, et aussi des intervenants extérieurs avec un médecin du centre de toxicologie et de toxicomanie le mardi matin, un médecin généraliste pour les internes le jeudi soir et une psychologue du Fare Tama Hau une fois par mois.

Incidents et sanctions :

A partir des fiches incidents remplies par les enseignants et gérées par les CPE. 58 incidents ont été signalés pour les classes de 1ères, Tles et MC concernant principalement des problèmes comportementaux, et 70 incidents pour les classes de 2^{ndes} Bac Pro, 1^{ère} année de CAP, UPI pour des problèmes similaires.

91 avertissements envoyés aux familles (49 pour faits de comportement, 42 pour absentéisme trop important).

8 exclusions temporaires de l'internat pour des problèmes de comportement ou de non respect du règlement de l'internat.

39 exclusions temporaires de l'établissement (31 pour faits de comportement, 8 pour absentéisme).

Absentéisme :

	Effectif	Internes	Démissions (à la rentrée)	Avertissements	Exclusions temporaires lycée	Exclusions temporaires internat	Abs 1er Trimestre	Abs 2ème Trimestre	Abs 3ème Trimestre	Abs Année
2008-2009	631	242	79	NR	NR	NR	6.85	12.81	11.04	10.91
2009-2010 (Pronote)	692	231	117	133	75	15	8.84	12.99	12.93	10.87
2010-2011	651	227	103 (60)	201	27	11	5.18	11.19	8.14	8.73
2011-2012	622	237	143 (40)	235	19	24	6.80	11.57	12.11	10.72
2012-2013	590	224	124 (60)	165	29	17	6,12	15,46	10,25	9,95
2012-2013	590	224	125 (60)	165	29	17	3,94 *	10,44 *	7,81 *	7,39 *
2013-2014	547	232	121 (53)	91	39	8	5,64	10,79	7,6	7,75

*Absences calculées/EDT

Résultats scolaires (moyenne générale)

2012-2013	LYCEE	EXT-DP	INT
Semestre 1	11,52	11,53	11,5
Semestre 2	11	11,02	11,02
2013-2014			
Semestre 1	11,72	11,65	11,83
Semestre 2	11,71	11,67	11,76

Elèves qui ne se sont pas présentés (classes entrantes) à la rentrée ou qui ont démissionné au cours du mois d'août 2013 :

Démissions début d'année (entrants)	Nombre (origine)	Redoublement/ réorientation/ autre tab.	Enceinte	Sans nouvelle
2BPCSR	4 (Clg)	3	1	
2BP Cuisine	1 (Clg)	1		
2BP Boul-Pât	1 (Clg)	1		
1CAPSH	3 (Clg)	2		1
1CAPCR	4 (3 Clg, 1 Cetad)	1		3
1CAPEV	2 (1 Clg, 1 Cetad)	2		
2BT	2 (Clg)	1		1

17 (11 rang 1, 2 rang 2, 3 rang 3, 1 LS)

Elèves qui ont démissionné depuis le 31 août 2013 (classes entrantes) :

Démissions depuis le 31 août 2013 (entrants)	Nombre (origine)	Redoublement/ Reorientation/ Autre étab.	Enceinte	Travail	Non motivé
2BPCSR	2 (Clg)		1		1
2BP Cuisine	1 (Clg)	1			
2BP Boul-Pât	2 (Clg)	1			1
1CAPSH	3 (2 Clg, 1 Cetad)			1	2
1CAPCR	7 (6 Clg, 1 Cetad)	2	2		3
1CAPEV	6 (3 Clg, 3 DEP)	3		2	1
2BT	2 (Clg)			1	1

23 (14 rang 1, 4 rang 2, 3 rang 3, 2 LS)

Programme d'activités à l'internat :

Dans le cadre des activités à l'internat plusieurs clubs sont mis en place pour permettre aux internes de « bouger » pendant la pause de 16h jusqu'à 17h45.

- Activité danses polynésiennes qui inclus les 5 archipels,
- Activité percussions,
- Activité escrime,
- Activité musculation et tennis de table,
- Activité zumba,
- Activité volley-ball,
- Activité « yukulele »,
- Activité va'a.

Activité danses polynésiennes les lundi, mardi, mercredi et jeudi. Présentation des 5 archipels : Tuamotu -Gambier, Marquises, Australes (Rurutu), Société, Raromatai.

Dans les activités danses, il peut être inclus une activité « percussions » encadrée par un musicien professionnel. Il animera avec des instruments locaux sur le terrain du plateau sportif de 16h30 à 17h30 le mardi.

Les groupes formés par archipel se répartiront les espaces dans le lycée pour pouvoir répéter de 16h30 à 17h30.

- L'espace vers l'atelier des agents les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
- La bagagerie les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
- Sous-sol 2 le mardi.
- Derrière les bâtiments E sur la route qui mène vers les logements de fonction le mercredi, impossible les lundi, mardi et jeudi, il y a des cours jusqu'à 17h.

L'activité « escrime » est animée par le Président de ce même club depuis début septembre au sous-sol 2 le lundi de 16h30 à 17h30.

Les activités musculation et tennis de table sont animées par une professeure de sport dans le cadre de l'USSP, le mercredi de 16h30 à 17h30 au sous-sol 2.

L'activité zumba est animée par une professionnelle le jeudi de 16h30 à 17h30 au sous-sol 2.

L'activité volley-ball est animée par un Maître d'internat le jeudi de 16h30 à 17h30 sur le plateau sportif.

Pour toutes ces activités, un pointage rigoureux des élèves est nécessaire et est effectué par les Maîtres d'Internat. Tout élève ne respectant pas le règlement intérieur se voit radié temporairement des listes des différentes activités. Tout se mérite. Il est à noter que ces activités sont gratuites pour les internes, et génèrent un coût pour le FSE.

Les élèves qui ne pratiquent aucune activité car terminent à 17h ou qui ont des devoirs, seront sous la responsabilité d'un ou de deux Maîtres d'Internat. Une liste sera établie chaque jour.

Il est très important de savoir à tout moment où sont les élèves, aussi des listes de pointage sont établies par les CPE avec le concours des Maîtres d'Internat pour l'inscription des élèves dans les différentes activités avec la formule « bouge pour ta santé ».

Les chiffres :

Escrime	15 élèves
zumba	Entre 30 et 50 élèves
Musculation et tennis de table	30 élèves
Danses marquisiennes	26 élèves
Danses tahitiennes	21 élèves
Danses des Australes (Rurutu)	15 élèves
Danses paumotu	14 élèves
Percussions	10 élèves
Pirogue	13 élèves
yukulele	6 élèves

L'activité « yukulele » est animée par une surveillante d'externat le vendredi de 12h30 à 13h30 dans le hall du lycée pour meubler le temps dans lequel les élèves, qu'ils soient externes, demi-pensionnaires ou internes, attendent leurs familles ou correspondants avant de rentrer chez eux. Les élèves viennent avec leurs guitares et yukulele le vendredi.

L'activité pirogue (va'a) est pilotée par un professeur de sport 2 fois par semaine, 1 fois dans le cadre de l'USSP et 1 fois dans le cadre des activités à l'internat. Les élèves sont entraînés en vue de la compétition de va'a à Moorea le 14 mars 2014.

2014-2015 :

Pour la rentrée prochaine, une inquiétude subsiste : la suppression d'un poste de surveillant d'externat, la remise en cause du budget EPAP et l'absence d'un CAE risquent de perturber l'objectif de surveillance des élèves à l'entrée du lycée et les rondes dans la journée.

Il est prévu de remettre à disposition des professeurs un cahier d'appel et de permettre à chacun de lire rapidement la justification des motifs sur le carnet de correspondance.

Le bureau d'internat sera équipé d'un poste informatique qui permettra aux maîtres d'internat de consulter les cahiers de texte en ligne et pronote.

Projet éducatif à l'internat :

Rentrée scolaire

- 32 % Iliens
- 45 % d'internes (50 élèves de Tahiti, 18 de Moorea et 180 autres îles)
- Accueil personnalisé des familles ou des correspondants lors de l'inscription à l'internat de leurs enfants pour leur permettre une bonne intégration dès la rentrée scolaire,
- Accueil personnalisé des élèves internes par section et par dortoir le jour de la rentrée.

Effectif au 16/01/2014

	2012 - 2013			2013 - 2014		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
TAHITI	47	26	73	42	26	68
ILES sous le VENT	15	5	20	10	5	15
MOOREA	25	8	33	23	8	31
MARQUISES	23	7	30	19	7	26
AUSTRALES	22	11	33	22	11	33
TUAMOTU-GAMBIER	28	9	37	25	9	34
Total	160	66	226	141	66	207

Effectif théorique	178	80	248	178	80	248
---------------------------	-----	----	-----	-----	----	-----

Suivi personnalisé de l'élève interne

- Scolaire (repérage des élèves en difficulté),
- Médical (présence hebdomadaire d'un médecin, suivi avec les dispensaires des îles → infirmière),
- Affectif (bien-être, relation avec les différents partenaires de l'établissement),
- Culturel (favorisation de la culture originelle de l'île : danses, fête de l'internat),
- Matériel (retour dans les îles, gestion de l'argent de poche, ...).

Résultats scolaires

- Liaison avec les professeurs,
- Soutien scolaire,
- Dialogue entre les surveillants et élèves à l'issue de chaque conseil de classe,
- Une salle informatique est mise à la disposition des internes pour leur permettre une ouverture vers l'extérieur et favoriser les travaux de recherche, l'outil internet n'existant pas parfois chez les familles.

Objectifs prioritaires

- Favoriser les conditions de réussite des nouveaux internes par un meilleur accompagnement,
- Repérage des élèves en difficulté scolaire et y remédier,
- Développer la prise de responsabilité par les internes au sein des instances et participer ainsi à la vie démocratique de l'établissement,
- Tenue d'établissement obligatoire dès l'entrée du lycée.

Programme d'actions

- Suivi accru par les Maîtres d'internat des internes en difficulté scolaire,
- Contacts permanents avec les familles (informations concernant les retours dans les îles),
- La majorité des internes sont présents dans l'établissement du lundi 7h jusqu'au vendredi 17h, ce qui représente un temps important de présence d'où l'intérêt pour certains d'entre eux d'être présents dans l'ensemble des instances de décision et de consultation du lycée,
- Responsabiliser les internes face aux conduites addictives, par une sensibilisation accrue (permanence hebdomadaire d'une psychologue).

Constats

- Une politique de prévention des conduites addictives est nécessaire,
- Les actes de violences sont rares voire quasiment nuls,
- Grossesses,
- Absentéisme à l'internat liés aux problèmes sociétales des familles (correspondants non fiables, ou absences de correspondant d'où la démission des élèves).